

RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES

CODE ARES 2091

Date dépôt /
modification 03/10/2022

Date validation 20/12/2022

MASTER EN URBANISME ET DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL

FINALITÉ	Spécialisée	NIVEAU (du Cadre des Certifications)	7
SECTEUR	3. Sciences et techniques	DOMAINE D'ÉTUDES	20. Art de bâtir et urbanisme
TYPE	LONG	CYCLE	DEUXIÈME
LANGUE (majoritaire)	FRANÇAIS	CRÉDITS	120

A. SPÉCIFICITÉ DE LA FORME D'ENSEIGNEMENT

En vertu du Chap. II Art.4 §3 du décret « Paysage » qui stipule que « par essence, l'enseignement universitaire est fondé sur un **lien étroit entre la recherche scientifique et les matières enseignées** », les universités offrent une formation cohérente à, et par la recherche, soutenant l'acquisition progressive de compétences complexes. Cette spécificité requiert d'inviter les équipes d'enseignants, toutes **actives dans la recherche et reconnues par les communautés scientifiques de référence**, à intervenir aux niveaux 6 (bachelier), 7 (master) et 8 (docteur) du cadre des certifications de l'enseignement supérieur.

Même si l'objectif de l'ensemble des étudiants n'est pas nécessairement de viser le niveau 8 de ce cadre de certification, ils sortiront néanmoins diplômés, aux niveaux 6, 7 ou 8, en ayant progressé sur ce continuum d'enseignement et de recherche qui leur est proposé par les **enseignants-chercheurs** de l'université. Concevoir d'entrée de jeu la formation sous la forme d'un continuum sur deux cycles (niveaux 6 et 7), voire trois (niveau 8), permet aux enseignants d'amener graduellement les étudiants à une maîtrise des savoirs scientifiques et compétences spécifiques - et transversaux - ainsi qu'à une compréhension approfondie des épistémologies sous-jacentes.

Cette formation exige que les enseignants qui l'assument soient formés, dans leur grande majorité, au niveau 8 de ce cadre de certification et **impliqués dans une pratique quotidienne de recherche au sein de laboratoires reconnus par la communauté scientifique**. À ce titre, ils stimulent les mécanismes d'appropriation de la démarche scientifique. Point d'orgue de cette appropriation, **le mémoire incarne l'intégration de compétences complexes en permettant à l'étudiant de prendre part à la création du savoir scientifique**.

Au-delà de la recherche, cette formation de haut niveau permet aux étudiants de faire face à des situations professionnelles complexes, changeantes, incertaines en adoptant une posture inspirée de l'activité de recherche.

Outre les aspects développés dans le cadre des certifications pour les niveaux 6 et 7, l'université veille à développer dans toutes ses formations les compétences suivantes :

- Se construire un bagage méthodologique pertinent dans le champ de la spécialisation théorique, y compris des capacités de création et d'adaptation de modèles, d'instruments ou de procédures ;
- Adopter une approche critique d'un phénomène en mobilisant les modélisations théoriques adéquates ;
- Adopter une approche systémique et globale d'un phénomène : percevoir le contexte et ses enjeux, les différents éléments de la situation, leurs interactions dans une approche dynamique ;
- Synthétiser avec discernement les éléments essentiels d'un phénomène, faire preuve d'abstraction conceptuelle afin de poser un diagnostic basé sur les preuves et de dégager des conclusions pertinentes ;
- Élaborer une démarche rigoureuse d'analyse et de résolution de problématiques incluant traitement de données, interprétation de résultats, formulation de conclusions scientifiques et élaboration de solutions dont la faisabilité et la pertinence sont évaluées ;
- Développer une culture personnelle en épistémologie et histoire de sa discipline ainsi qu'en éthique des sciences, culture indispensable au développement d'une pensée critique et réflexive fondée sur des savoirs qui prennent la science et son développement comme objets.

B. SPÉCIFICITÉ DE LA FORMATION

Ce master a pour **objectif général** de former des professionnel·les et chercheur·euses pour devenir des urbanistes hautement qualifié·es.

Face aux **enjeux sociétaux** croissants, relatifs aux défis démographiques, énergétiques, climatiques, de mobilité, de même que ceux de la gouvernance, de la transition économique et des nouvelles technologies, cette formation permettra d'approfondir les connaissances sur les développements des villes et des territoires. Les métiers se multiplient et se spécialisent, tant dans le secteur privé, public qu'associatif. Un savoir interdisciplinaire et des compétences en lien avec le projet urbain et territorial pour déployer des solutions opérationnelles doivent faire l'objet d'un enseignement complet et reconnu par les instances professionnelles belges et internationales. À ce stade, ces organismes n'ont pu accorder qu'une labellisation temporaire ou partielle à défaut de rencontrer les exigences de contenus et de durée.

Cette formation répond également à une nécessité de renforcer les demandes sociales de plus en plus récurrentes pour **les métiers** du développement territorial, de l'aménagement des territoires et de la composition des espaces bâtis et non bâtis par l'urbanisme et le paysage. Le secteur professionnel qui concernait classiquement les organismes publics comme les collectivités territoriales ou les agences et bureaux d'études se diversifie et intègre des acteurs comme les associations non gouvernementales, les initiatives citoyennes et des secteurs connexes comme la mobilité, l'économie des territoires, l'écologie et l'environnement... Une meilleure insertion des étudiants dans les métiers implique de conforter la période de stage et ainsi de les confronter à la complexité des métiers de l'urbanisme, de l'aménagement du territoire et du paysage.

Les spécificités de la formation en urbanisme et développement territorial se situent dans une forme d'enseignement composée de plusieurs dispositifs pédagogiques tels que des cours théoriques, studios et séminaires spécifiquement définis pour ce master par des professionnels et des académiques dans le domaine de l'urbanisme. Le programme consiste en un tronc commun théorique, plusieurs modules de projet, des cours au choix, un mémoire de fin d'études et un stage. La formation repose sur une approche pluridisciplinaire afin de développer, gérer et renforcer les mécanismes de projets territoriaux et urbains. Cette approche contribuera au développement de nouveaux modes de gouvernance permettant de mieux répondre aux enjeux et défis actuels.

Les rôles et responsabilités que seront amenés à jouer les diplômé·es de ce Master, en tant qu'acteur et actrice majeur·e de la transition de nos sociétés et de leurs territoires, s'inscriront dans les développements professionnels de la conception, la planification et la gestion des territoires. Ceux-ci ouvrent aux secteurs public et privé, tant aux métiers de la maîtrise d'ouvrage, du côté des commanditaires, généralement publics, des missions d'urbanisme et de développement territorial, qu'à ceux de la maîtrise d'œuvre, du côté des prestataires de services qui offrent leurs compétences en réponse aux maîtres d'ouvrage.

Le master en « Urbanisme et développement territorial » sera un **master orphelin**. Il importe dès lors de définir la manière avec laquelle seront évalués les préacquis indispensables pour y accéder.

La formation en « Urbanisme et développement territorial » est structurée autour et à partir de 4 grands domaines de connaissances et compétences :

- A. Domaine relatif aux méthodes de recherche scientifique, d'analyse et de compréhension critique générales ;
- B. Domaine relatif aux dimensions spatiales et territoriales de la vie des individus et des sociétés ;
- C. Domaine relatif aux dimensions environnementales, au sens des conditions naturelles ;
- D. Domaine relatif aux dimensions sociale, économique, culturelle et politique.

Sur cette base, il sera possible :

- » d'organiser les enseignements complémentaires en fonction des parcours étudiants bacheliers de type long qui rencontrent au moins deux de ces domaines ;
- » de reconnaître les crédits des programmes de master pour les diplômé·es master demandant l'accès au master en Urbanisme et développement territorial qui rencontrent au moins deux de ces domaines.
- » d'établir les passerelles pour les bacheliers de type court ayant accès au master qui rencontrent au moins deux de ces domaines.

C. COMPÉTENCES VISÉES PAR LA FORMATION

C.1. COMPÉTENCES GÉNÉRALES (COMMUNES À TOUTES LES FINALITÉS)

- 1. Analyser les dynamiques de fabrication et de transformation des territoires : référence aux théories, aux processus historiques, aux contraintes et potentialités, aux jeux des acteurs, aux différentes échelles spatiales et temporelles pertinentes afin de dégager des enjeux et poser des scénarios prospectifs**
 - » Dégager les différentes hypothèses de travail par rapport à un problème d'urbanisme et liées à la politique de la ville
 - » Démontrer des compétences en matière de recherche, d'analyse, d'évaluation ainsi que la capacité de prendre des décisions appropriées fondées sur des données probantes quantitatives et qualitatives
 - » Maîtriser les enjeux d'adaptation et de transformation de l'espace
 - » Dégager et articuler les différentes composantes constituant un contexte urbain ou territorial
 - » Coordonner transversalement les différentes disciplines liées à l'aménagement du territoire
 - » Maîtriser les enjeux sociétaux contemporains de l'aménagement du territoire
- 2. Maîtriser les outils, techniques et ingénieries urbaines et territoriales d'observation, d'enquête, d'analyse, de prospective, de représentation, de négociation et de communication**
 - » Reconnaître, à travers des outils d'évaluation, la contribution que la planification peut apporter aux environnements bâtis et naturels et en particulier aux conséquences des changements climatiques et socio-économiques
 - » Intégrer les principes d'égalité et de justice sociale, à travers une approche participative de l'urbanisme, afin de promouvoir l'implication des différentes communautés et d'évaluer l'importance et l'efficacité de l'engagement communautaire dans le processus de planification.
- 3. Concevoir et mobiliser les outils, les dispositifs de la fabrique des villes et de la transformation des territoires en réponse aux enjeux et aux orientations souhaitées, sensibles aux défis de la transition sociale, économique et écologique**
 - » Etablir en équipe interdisciplinaire des projets urbains et de territoires aux différentes échelles et dans des contextes déterminés
 - » Démontrer, au sein des projets urbains et de territoires, comment la gestion efficace et équitable des ressources, le redéveloppement économique et l'innovation sociale sont fortement liés à l'urbanisme de la transition
- 4. Etablir une analyse critique et personnelle des théories et des pratiques tout en démontrant sa capacité et la valorisation de ses compétences personnelles pour s'insérer dans le monde professionnel et le débat sur le devenir des villes et des territoires.**
 - » Expliquer, à travers l'analyse critique, la nature politique et méthodologique de l'urbanisme durable et réfléchir à la façon dont les planificateurs travaillent efficacement dans les structures démocratiques de prise de décisions.
 - » Évaluer les principes et les processus de conception participative pour créer des lieux de haute qualité et améliorer le domaine public au profit de tous dans la société.
 - » Assumer la responsabilité sociale de l'urbaniste en adaptant sa pratique professionnelle dans le temps et en fonction des contextes. Explicitation éventuelle en capacités ou sous-compétences

C.2. COMPÉTENCES VISÉES PAR LES FINALITÉS SPÉCIALISÉES ORGANISÉES PAR LES DIFFÉRENTES UNIVERSITÉS (+ CONTEXTES)

C.2.1. ULiège

Le master en urbanisme et développement territorial offrira à l'ULiège l'opportunité de consolider et donner la pleine mesure à son enseignement de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire qu'elle organise depuis de nombreuses années afin de mieux répondre aux enjeux et défis contemporains et de situer sa formation au niveau des standards internationaux. Cet enseignement continuera de s'adosser de manière privilégiée au Lepur (Centre de Recherche en Sciences de la Ville, du Grand Territoire et du Milieu rural – <https://www.lepur.uliege.be>). Au sein de l'ULiège, le Lepur est au Centre qui vise à fédérer les laboratoires et unités de recherche actifs dans les domaines de l'urbanisme et du développement territorial. Il est au cœur d'un réseau qui représente environ 60 professeurs, chercheuses et chercheurs. Au sein de l'ULiège, la formation sera organisée à partir du Département de géographie (Faculté des sciences), dans une logique collaborative qui repose sur la mutualisation de moyens principalement offerts par la Faculté des Sciences Appliquées, la Faculté des Sciences, la Faculté d'Architecture et la Faculté de Gembloux Agro-Bio Tech. En parallèle, il est prévu que des cours soient offerts par deux autres facultés.

Le Master en urbanisme et développement territorial organisé au sein de l'ULiège est centré sur la thématique des liens entre la recomposition des territoires et les transitions liées aux grands enjeux énergétiques, climatiques, socio-économiques et de gouvernance. Notre projet d'enseignement consiste à traiter de la transition vers une économie durable et solidaire avec un accent particulier mis sur, d'une part, la reconversion des villes et territoires post-industriels et, d'autre part, la reconversion des espaces périurbains/ruraux. En témoigne la finalité titrée « Territoires post-industriels et rurbains ».

- **Reconversion des villes et territoires post-industriels.** La Wallonie et singulièrement la région liégeoise sont parsemées de très nombreuses friches industrielles. Le maillage urbain s'y est fortement développé au cours des XIX^{ème} et XX^{ème} siècles, à proximité directe des cours d'eau et des principales voies de chemin de fer. Ce maillage urbain est caractérisé par une série de défis en matière de reconversion du tissu socio-économique (délocalisations, digitalisation des procédés et des services), couplés à de nombreux enjeux paysagers, patrimoniaux et environnementaux (exposition aux risques d'inondation, sols pollués, valorisation des trames vertes, bleues et brunes (biodiversité des sols)). Intervenir dans ces territoires impose typiquement de combiner savoirs techniques issus de différentes disciplines et compétences procédurales afin de rassembler les acteurs autour d'une vision partagée.
- **Reconversion des espaces périurbains/ruraux.** La région est par ailleurs dominée par des territoires périurbains/ruraux, aussi appelés territoires rurbains ou campagnes urbaines, largement organisés autour de déplacements automobiles vers et depuis les centres urbains. La reconversion de ces territoires autour de circuits-courts est une opportunité des projets de développement local, ancrés dans le territoire et valorisant les ressources foncières, économiques et territoriales du lieu. Des initiatives singulières telles que la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise constituent autant d'exemples inspirants en matière de reconversion territoriale. Elles reposent sur une mobilisation forte de collectifs locaux et une transformation du territoire qui privilégie les dimensions sociales et collectives.

Ces deux types d'espaces, espaces postindustriels et rurbains, se sont largement différenciés au cours de la révolution industrielle. Il s'agit aujourd'hui de les réfléchir de concert dans l'optique de la mise en œuvre d'une politique de zéro-artificialisation nette qui renforce les synergies entre espaces bâtis et non bâtis ainsi qu'entre les différents types d'établissements humains.

Compétences liées à la finalité :

Concevoir des projets pour les territoires post-industriels et rurbains

- » Décrire un territoire en tant que réalité complexe, où de multiples interrelations se construisent et se transforment à différentes échelles d'espace et de temps
- » Développer des stratégies capables de soutenir une habitabilité du territoire pour les humains et les non humains dans une perspective de résilience
- » Interagir en équipes interdisciplinaires en vue de développer des projets de transition innovants
- » Identifier et mettre en œuvre des stratégies visant à renforcer les synergies entre les territoires post-industriels et les territoires rurbains
- » Maitriser les techniques et outils permettant d'intégrer la participation des populations à la formalisation et à la mise en œuvre des projets territoriaux
- » Intégrer les questions de faisabilité foncière, immobilière et juridique aux réflexions stratégiques sur les projets territoriaux
- » Intégrer de manière réflexive les comparaisons internationales susceptibles d'inspirer les projets territoriaux

C.2.2. UCLouvain

Le master en urbanisme et développement territorial offrira à l'UCLouvain l'opportunité de consolider et donner la pleine mesure à son enseignement du développement territorial, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire qu'elle organise à Louvain-la-Neuve depuis de nombreuses années afin de mieux répondre aux enjeux et défis contemporains et de situer sa formation au niveau des standards internationaux. Cet enseignement continuera de s'adosser de manière privilégiée au CREAT, le Centre de Recherches et d'Études pour l'Action Territoriale qui fait dorénavant partie de l'Institut de recherche LAB, Landscape, Architecture and Built environment.

Louvain-la-Neuve, ville nouvelle et laboratoire d'innovation urbaine, pôle de l'aire métropolitaine bruxelloise, accueillera cette formation au sein de la faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme en partenariat étroit avec la faculté des bioingénieurs, mais aussi des facultés de sciences géographiques, de droit et de sciences économiques, sociales, politiques et de communication.

Le terreau interdisciplinaire de la formation à l'UCLouvain et le contexte urbain et territorial singulier de Louvain-la-Neuve nourriront les points forts de la formation. Elle sera dispensée par des académiques chargé-es de missions de recherche, des académiques – praticien-nes et des académiques chargé-es de missions de recherche et praticien-nes. Elle s'organisera autour et à partir de 2 axes spécifiques :

- **Approche globale et écosystémique du territoire** : l'appréhension du territoire comme système complexe d'interactions dynamiques entre les sociétés humaines et l'écosphère permet le dépassement de visions duales improductives comme celle opposant la nature à la culture, l'urbain au rural ou encore l'identité à l'altérité. Les nouveaux équilibres territoriaux étant à développer de manière cohérente et intégrée, seule une forte interdisciplinarité portée par différentes disciplines sera à même de structurer la formation. Les nombreuses interactions entre les facultés impliquées de longue date dans la formation en urbanisme et aménagement du territoire consolideront ces approches par leur participation structurelle commune aux cours de projet et de séminaire ainsi qu'aux stages et travaux de fin d'études. Ces approches impliquent également l'apprentissage du traitement des données cartographiques sous forme numérique (système d'information géographique), des contenus normatifs de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme, des modalités de gouvernances, de la conception et du montage des projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme, des compétences graphiques.
- **Prise en compte du processus de métropolisation** : L'échelle métropolitaine des phénomènes et les perspectives de solution qu'elle porte constituera une toile de fond de la formation. Cette échelle touche l'ensemble des dimensions du territoire, de la conception aux usages, qu'il s'agisse des enjeux de la transition économique (économie circulaire, régénérative, métabolisme urbain...), sociale et culturelle (inclusion sociale, flux migratoires, innovations sociales, écomobilités, imaginaires et paysages...), environnementale (décarbonation, biodiversité, eaux, tempérances climatiques, énergies renouvelables, infrastructures et paysages...) et politique (gouvernance multiscalair, participation, regain des communs...). Cette échelle métropolitaine se décline de l'échelle suprarégionale à l'échelle du quartier et de l'espace public. L'immersion dans les réalités de terrain proposées pour les exercices de projet formera à la compréhension et à la capacité à intervenir dans les processus de régulation, structuration et (re)configuration des territoires dans la dynamique de transition des aires métropolitaines et de leurs interrelations avec les territoires qui leur sont extérieurs. L'enseignement et la recherche de solutions innovantes prendront ainsi corps tout à la fois dans le cadre du développement régional et dans celui du développement international.

Compétences liées à la finalité :

Synthétiser de manière créative des solutions et des réponses aux enjeux et défis des territoires dans un projet global

- » développer des concepts et des méthodes interdisciplinaires
- » exercer le sens de la créativité et les formes d'intelligence sensible au travers de la conception de projets d'aménagement du territoire et d'urbanisme
- » promouvoir les qualités des lieux et des territoires dans leur rapport aux conditions culturelles et environnementales par l'aménagement de l'espace et la structuration des territoires
- » concevoir les relations d'interdépendance entre espaces urbanisés et espaces naturels ; les nouvelles alliances entre ville et campagne, les équilibres écosystémiques des milieux et leur efficacité environnementale
- » considérer les différentes logiques d'acteurs, développer l'empathie sociale et l'attention aux plus démunis, la recherche du bien commun et la justice territoriale
- » gérer les conflits et contradictions entre les concepteurs, les maîtres d'œuvre et usagers dans les visions et les appropriations des différents espaces
- » développer rencontres et dialogues dans le cadre de workshops internationaux au contact d'autres cultures, situations et contextes

C.2.3. ULB

La finalité du double diplôme ULB-VUB, orienté vers le développement, la transformation et la transition des territoires métropolitains s'ancrera dans le contexte de la Région de Bruxelles-Capitale et de l'aire métropolitaine bruxelloise dont la complexité institutionnelle, la fragmentation spatiale, la diversité sociale et les enjeux liés à la transition économique et écologique sont envisagés comme les caractéristiques des territoires métropolitains européens sur lesquels les aménageurs doivent agir aujourd'hui. La formation est donnée en anglais (langue principale) avec des cours à option en français et en néerlandais de manière à renforcer un recrutement international au coeur de l'Europe. Ce recrutement international permettra de répondre au besoin d'urbaniste à Bruxelles et en Flandre.

La formation est donnée en collaboration avec les acteurs publics de l'aménagement à Bruxelles et en Flandre (Perspective, BMA, Urban, Bruxelles Environnement, CityDev, Omgeving, VLM) de manière à renforcer son ancrage dans les problématiques de transition et de transformation de l'aire métropolitaine bruxelloise.

La finalité du double diplôme ULB-VUB tournée vers le développement, la transformation et la transition des territoires métropolitains s'articulera autour de trois groupes thématiques de cours :

Outils et processus de planification

Ce premier groupe thématique rassemblera les cours liés à la compréhension des processus et des outils de planification avec un focus sur la question des territoires métropolitains et en particulier de l'aire métropolitaine bruxelloise. Ce groupe de cours permettra de comprendre le rôle des aménageurs et des urbanistes dans les processus de fabrication et de transformation métropolitains. Outre la question des processus et des outils, ce groupe de cours abordera également la question du droit de l'urbanisme et de l'environnement et la pratique de projet.

Contexte socio-écologique

Ce deuxième groupe thématique comprend les cours liés aux éléments du contexte socio-écologique des territoires métropolitains et en particulier de l'aire métropolitaine bruxelloise. En ce sens, ce groupe de cours aborde à l'échelle métropolitaine, la question du métabolisme urbain et de l'économie matérielle, des infrastructures de mobilité, du logement, du paysage, des régimes socio-techniques et des agendas urbains contemporains.

La théorie et la pratique du projet

Ce troisième groupe thématique reprend les cours et les ateliers liés à la théorie et la pratique du projet. Les ateliers sont un élément central de la formation. Ils sont soutenus par des cours dans lesquelles les approches analytiques et projectuelles sont développées. Ces cours traitent également des compétences graphiques, des méthodes et techniques de base de l'urbanisme. Les ateliers de projet aborderont des territoires et des thématiques liées à la métropole bruxelloise dont la complexité est abordée en ordre croissant.

La synthèse et la mise en pratique

Les connaissances des trois groupes thématiques de cours sont synthétisées dans le travail de fin d'études et mises en pratique au travers d'un stage professionnel (optionnel). Ce stage permet de mettre les compétences des trois catégories en pratique et le travail de fin d'études de problématiser un sujet choisi par l'étudiant au travers d'un travail réflexif ou projectuel. Le choix d'agence dans laquelle l'étudiant fait son stage ainsi que le choix de problématique de travail de fin d'études permettent à l'étudiant de colorer sa formation dans un domaine spécifique.

Compétences liées à la finalité :

Maitriser les processus multi-échelles de développement, de transformation et de transition des territoires métropolitains

- » Comprendre les enjeux des différents niveaux de planification des territoires métropolitains (métropolitain, régional, communal, quartier).
- » Intégrer les enjeux sociaux, environnementaux et économiques d'une transition juste des territoires métropolitains.
- » Comprendre la complexité des régimes socio-techniques métropolitains et identifier les pistes d'action pour orienter les trajectoires de transformation et de transition.
- » Gouverner les processus de transformation et de transition métropolitaine en mobilisant les différents acteurs (public, privé) aux différentes échelles (commune, région, communauté métropolitaine).
- » Mobiliser les différents types d'outils (prospectif, stratégique, opérationnel, réglementaire) en vue d'orienter le développement, la transformation et la transition des territoires métropolitains.

C.2.4. UMONS

Ancré principalement dans le contexte hennuyer, la finalité de ce Master, orienté vers l'urbanisme opérationnel répond, en corollaire au phénomène de métropolisation, à des enjeux tels que le regain d'attractivité des territoires urbains, leur devenir post-industriel, la lutte contre l'étalement urbain, l'environnement, la réalisation et la gestion de projets urbains et de territoire, les aspects immobiliers et financiers de ceux-ci, etc. Il s'appuie sur le constat d'un manque de formation académique en lien avec les enjeux opérationnels d'aménagement alors que les besoins de faire appel à des nouveaux métiers se font de plus en plus pressants.

Ce Master repose sur une approche pluridisciplinaire afin de développer, gérer et renforcer les mécanismes de projets territoriaux et urbains. Cette approche contribuera au développement de nouveaux modes de conception, opérationnalisation et de gouvernance permettant d'accroître la résilience de ces territoires marqués par la désindustrialisation.

Des compétences axées sur les processus de conception et la construction des conditions de faisabilité des projets de villes et territoires

D'une part, les compétences visées par ce Master sont axées sur la conception de projets urbains et de territoires, grâce à l'offre d'ateliers de projets, qui pourront s'appuyer sur les expériences développées au sein des Facultés d'architecture et d'urbanisme de l'UMONS et l'ULB. Ceux-ci abordent les échelles urbaines et territoriales sous l'angle d'approches et de méthodologies diversifiées (à travers les concepts de résilience, les outils numériques, la lecture du paysage et des ressources territoriales, la valorisation des patrimoines, etc.).

D'autre part, les compétences poursuivies par ce Master sont axées sur la construction des conditions de faisabilité des projets urbains, grâce à une offre singulière et spécifique de cours et d'un atelier axé sur l'opérationnalisation des projets. Ce volet du Master s'appuie, en l'adaptant, sur le programme de l'actuel Master de Spécialisation en Management Territorial et Développement Urbain, ULB-UMONS, à Charleroi. Les nouvelles compétences professionnelles attendues en matière de management territorial, de programmation et de développement urbain sont l'exploration, l'élaboration ainsi que la mise en œuvre de solutions adaptées aux futurs projets de villes ou de territoires. Disposant d'une implantation urbaine, en plein cœur d'une ville et d'un territoire en transformation, le Master en urbanisme et développement territorial entend ainsi contribuer sous l'angle de l'enseignement, de la réflexion et de la diffusion à la dynamique de transformation de la métropole de Charleroi.

Les rôles et responsabilités que seront amenés à jouer les diplômés de ce Master, orienté vers l'opérationnalisation de projets, s'inscriront dans des activités liées à la maîtrise et à la construction des conditions de faisabilité des projets urbains et territoriaux. Dès lors, il s'adresse aux acteurs de la maîtrise d'ouvrage publique ou privée aptes à gérer et à piloter des dynamiques de projets sous leurs divers aspects (sociaux, économiques, financiers, juridiques et politiques). Les partenariats publics et/ou privés et les héritages communaux font en effet régulièrement émerger la nécessité de procéder à la réalisation d'opérations capables de structurer des projets de territoire mieux partagés.

Compétences liées à la finalité :

Accompagner les choix de gouvernance territoriale (en lien avec la finalité « urbanisme opérationnel »)

- » Interagir avec l'ensemble des acteurs
- » Contribuer à l'élaboration de savoirs et à leur diffusion auprès de professionnels ou du public
- » Intégrer les différentes attentes des acteurs liés à l'environnement, l'urbanisme et l'aménagement du territoire
- » Maîtriser les conditions de faisabilité d'un projet urbain et du territoire
- » Développer les capacités de gestion et de gouvernance propres aux processus urbanistiques et territoriaux
- » Accompagner les dynamiques de projets (Pilotage technique/Pilotage politique)